



GT "Action Sociale" au CNOUS du 4 février 2020

Grave remise en cause des aides sociales

Le 4 février va rester au niveau des CROUS comme un jour NEFASTE pour l'ensemble des personnels des CROUS.

Il est triste d'avoir raison plus d'un an en avance tandis que les signataires du protocole nous reprochaient d'être catastrophistes.

En ce jour glacial du 4 février, au cours d'un Groupe de travail, le CNOUS a annoncé aux syndicats que certaines de nos actions spécifiques en matière d'AIDES SOCIALE seraient illégales. Le CNOUS s'abrite derrière un rapport d'inspecteurs généraux et de contrôleurs régionaux, à l'issue de visites d'inspection dans certains CROUS.

Comme nous l'avons écrit : quand on ouvre la boîte de "**Pandore**" il faut en assumer les conséquences.

Voici en primeur la liste des actions que le CNOUS veut supprimer :

Toutes aides médicales :

- Lunettes
- Soins dentaires
- Aide pour l'arrêt du tabac
- Opération ophtalmologique ou autres opérations
- Aide aux médecines douces

Autres aides :

- Aide au permis de conduire ou à la conduite
- Aide à la mutuelle (le CNOUS va lancer un chantier dans les mois à venir "18 à 24 mois" pour passer un marché avec des mutuelles pour mettre en place une participation des CROUS)
- Aide au départ en retraite (la proposition de la présidente pour remplacement est un bon d'achat de 150€)

En faisant cela, le CNOUS va, tristement mais avec fermeté et conviction, vider l'Action Sociale de sa substance, **action sociale que FO ESR a largement contribué à faire progresser dans l'intérêt des personnels.**

La direction du CNOUS veut des nouvelles orientations comme :

- Aide aux conjoints séparés par obligation professionnelle
- Aide aux gardes d'enfant
- Aide juridictionnelle
- Aide individuelle

Si c'était en plus pourquoi pas, mais ces aides ne remplacent en rien celles qu'on veut nous supprimer ! Par ailleurs le CNOUS nous dit qu'il est preneur d'idées pour en discuter ; ils sont en train de nous appliquer les mêmes méthodes que le gouvernement : "**ils nous prennent pour des imbéciles**".

Le CNOUS est favorable à des aides de type « dons ».

Donc il faudra aller pleurer auprès des assistantes sociales pour réclamer l'aumône pour éviter de devenir des sans-dents ou accepter, grâce à M. Macron, de porter des lunettes à culot de bouteille, des montures en plastique bas de gamme ou des dents en tôle.

FO ESR n'accepte pas, nous allons nous battre pour que l'action sociale reste une vraie source d'aide pour l'ensemble des personnels en commençant par réclamer la preuve de l'illégalité de ces aides que le CNOUS veut supprimer, preuves que le CNOUS a pour l'instant refusé de fournir.